

Les Échos de la Belle

Juillet 2023 - Numéro 7



p.8/ Rencontres

Compte rendu des soirées citoyennes 2022

p.11/ Travaux

Projet de rénovation du terrain de foot

p.15-17/ Sport

Nos champions et championnes Handball | Roller | Judo | Twirling

p.21/ Patrimoine

Salle du Trésor de l'Abbaye Royale



Celles-sur-Belle

Belle à investir

Sommaire

Photo de couverture : vue depuis les coteaux de la Belle à la Revetizon -
le point le plus haut de Celles-sur-Belle

03 / Édito
du maire

04 / Actualité

06 / Bilan 2022

07 / Budget

08 / Soirées
Citoyennes

09 / Voirie

11 / Travaux



12 / Interview
"Salsamour"
Lisette Rault

15 / Sport

18 / Social

20 / Patrimoine

22 / Interview Les
Jardins de la Belle

24 / Vie de la
commune

27 / Agenda



LES ÉCHOS DE LA BELLE, MAGAZINE MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE CELLES-SUR-BELLE
1 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle | mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr | 05 49 79 80 17
Responsable du comité de rédaction Maïté CROMER, commission « communication » de la mairie de Celles-sur-Belle

Conception graphique : www.christophe-simon.com

ISSN 2741-020X | Dépôt légal : à parution - Impression Imprimerie MATHIEU, Tirage : 2 200 exemplaires

Distribution : Françoise Proust 06 70 37 76 92

Crédit photos : ©Mairie de Celles-sur-Belle,

Ce magazine est disponible à l'accueil de la mairie de Celles-sur-Belle et sur le site internet (www.ville-celles-sur-belle.com)

Édito du maire



Chères Celloises et chers Cellois,
Nous voilà arrivés à la moitié de notre mandat, et c'est l'heure des premiers bilans. Que pouvons-nous dire de ces trois années passées ensemble ?

Malgré un début ralenti par la période de confinement, suivie par des mesures de couvre-feu et d'interdiction de rassemblement, nous avons réussi à mettre en œuvre les grands projets que nous avions prévus.

Pour les parents, nous avons ouvert la Maison des Assistantes Maternelles, qui accueille désormais une dizaine d'enfants depuis 2 ans. Cela offre aux parents un lieu sécurisé et adapté pour la garde de leurs enfants.

Pour les associations, nous avons rénové les locaux associatifs à Verrines et à Celles. Après une période difficile durant laquelle la plupart des associations ont vu leur nombre d'adhérents diminuer, il était primordial de leur offrir de meilleures conditions d'accueil. Nous avons également commencé la création d'un terrain de football synthétique pour nos 350 jeunes footballeurs, ce qui leur permettra de pratiquer leur sport dans de meilleures conditions.

Concernant nos agents communaux, nous avons renouvelé une partie du matériel de voirie, acheté de nouveaux outils, modernisé le matériel informatique et rénové les bureaux de la mairie. Cela contribue à améliorer leurs conditions de travail, qui jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de notre commune.

En ce qui concerne le service aux administrés, France Services a ouvert en 2022 et nous avons rénové complètement l'accueil de la mairie afin de garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Il était essentiel de rendre nos services plus accessibles pour tous les habitants de Celles-sur-Belle.

Pour l'ensemble de la population, nous avons entrepris des travaux de voirie, d'enfouissement des réseaux électriques et de communication. Nous avons aussi installé une signalétique pour les entreprises. Ces projets embellissent notre commune et rendent les déplacements plus confortables et sécurisés pour tous.

Afin de favoriser l'accès à la culture, nous avons commencé la construction de la médiathèque-ludothèque au centre-bourg en partenariat avec Mellois en Poitou. Bien qu'il reste encore 6 mois de travaux, cette future installation offrira à tous l'accès à une magnifique collection d'ouvrages, de romans, de documents, de bandes dessinées, de vidéos, de films, de poésie, d'encyclopédies, ainsi que des animations autour de l'écriture et des rencontres

avec des auteurs. Les enfants des écoles pourront également bénéficier de ce nouvel espace culturel, qui contribuera à enrichir leur apprentissage.

Le CCAS va mettre en place à partir de septembre la mise à disposition du PassCellois : coupon de 20€ permettant de diminuer le coût de l'adhésion à une association locale, rendez-vous au forum des associations le 9 septembre dans le parc de la Boissière à partir de 14h.

Afin de développer l'attractivité de notre commune, nous avons récemment inauguré la mise en lumière du bourg de Celles. Cette réalisation, financée en partie par le département et à l'initiative des Petites Cités de Caractère, met en valeur notre patrimoine historique et touristique, contribuant ainsi à attirer de nouveaux visiteurs. Nous sommes fiers de partager notre histoire et notre patrimoine.

Pour animer notre commune tout au long de l'été, nous soutenons les associations, les festivals et les animations qui auront lieu dans notre commune dynamique et sportive. Nous invitons tous les habitants à participer à ces événements, qui contribuent à créer une atmosphère conviviale et chaleureuse à Celles-sur-Belle : la fête de la musique qui s'est déroulée le 21 juin dans le centre-bourg et le quartier de l'aumônerie, le 13 juillet pour un feu d'artifice original sur le thème des motos anciennes et bien sûr le 14 juillet, cette année à Verrines, autour d'un déjeuner « moules frites » animé et festif.

Vous pouvez suivre les actualités gratuitement sur l'application City All depuis votre téléphone ou sur la page Facebook de la mairie et découvrir les animations et les informations sur le totem interactif en face de l'Abbaye, et bien sûr, lire ce magazine que je vous invite à découvrir.

La ville de Celles-sur-Belle est heureuse de vous annoncer l'accueil de la Flamme du Relais Paris 2024 le 2 juin 2024. Nous avons donc, avec le Département des Deux-Sèvres et les villes partenaires, près d'un an pour faire de cet événement, une journée historique. Je vous souhaite une excellente lecture et un bel été à Celles-sur-Belle.

Sylvie BRUNET,
Maire de Celles-sur-Belle
Vice-présidente communauté de communes Mellois en Poitou

Actualités

Hommage à Albert Marteau

8 Mai 1945 : fin de la guerre en Europe.

Lors de la cérémonie du 8 mai à Verrines, Sylvie Brunet maire de Celles-sur-Belle et Sylvie Cousin maire déléguée de Verrines ont inauguré la nouvelle place « Albert Marteau » accompagné par Pascal Denis, maire délégué de Montigné et Jean-Louis Fouché maire délégué de Saint-Médard, des élus et des officiels.

En effet, la place du monument aux morts de Verrines-sous-Celles a été renommée en l'honneur du commandant Albert Marteau.



ALBERT MARTEAU COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Né le 23 mai 1911 à Verrines, s'engage dans la marine en 1928 comme radio volant de l'Aéronavale.

Dès le 26 juin 1940, il s'engage dans Les Forces Françaises Libres à Londres et sert dans les Forces Aériennes Françaises Libres.

Le 26 mai 1941 son avion est abattu. Blessé, il est fait prisonnier jusqu'en mai 1945 où il est libéré. Nommé Compagnon de la Libération par décret du 17 novembre 1945, un des neuf qui comptèrent les Deux-Sèvres, il décède à Niort en 1996 et est enterré à Verrines.

Nous remercions les forgerons des Copains d'Enclume qui ont réalisé la plaque commémorative.



Thierry BERTHONNEAU
(départ le 1^{er} janvier 2023)



Patrick GUÉRIN
(départ le 1^{er} mars 2023)

DÉPARTS

Karine BONNE

Adjointe technique stagiaire nommée le 14 novembre 2022. Elle a remplacé Christian DURANDEAU et est affectée au service espaces verts.



Karine

Nicolas JEANNOT

Est affecté au service espaces verts.



Nicolas

Delphine LAVILLE MONNIER

Aide à la médiathèque en CDD/ ATA, du 3 janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Delphine

ARRIVÉES

Katia DUBOIS

Adjointe technique stagiaire nommée le 13 mars 2023. Elle a remplacé Patrick GUÉRIN en qualité de peintre.



Katia

Yohann BARATEAU

Adjoint technique titulaire nommé le 11 janvier 2023. Il occupe le poste supplémentaire principalement destiné aux suivis des divers locaux communaux. Il est agent polyvalent technique.



Yohann

Le Plan **CANICULE** est relancé

afin d'accompagner en cas de fortes chaleurs toute personne seule, isolée, ayant certaines difficultés.

Chaque personne dans cette situation est invitée à se faire connaître auprès du service **Entour'Age**
au 06 71 27 50 33
ou epr@chanterelles.fr

Les risques sur votre santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Pendant les fortes chaleurs, protégez-vous :

- > Restez au frais,
- > Buvez de l'eau,
- > Evitez l'alcool,
- > Mangez en quantité suffisante,
- > Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit,
- > Mouillez-vous le corps,
- > Donnez et prenez des nouvelles de vos proches,
- > Préférez des activités sans efforts

En cas de malaise, appelez le 15

Poubelles



Une facturation forfaitaire de 200€ pour le ramassage des déchets sauvages.

Depuis la mise en place du ramassage collectif et sélectif des déchets au début de l'été dernier, seuls les bacs mis en place par la communauté de communes Mellois en Poitou et les conteneurs situés aux points d'apport volontaires sont ramassés. Les sacs individuels d'ordures ménagères – et rien d'autre que les ordures ménagères – doivent donc être déposés dans les bacs à couvercles noirs. Seuls les emballages sont déposés dans les bacs à couvercles jaunes. La municipalité souhaite donc rappeler que les dépôts autres que ceux effectués dans ces bacs ou conteneurs deviennent des dépôts sauvages.

La commune se verra contrainte de ramasser les dépôts sauvages demeurant sur la voie publique. Bien que le civisme de chacun permette de constater la réduction progressive de déchets abandonnés sur la voie publique, le conseil municipal a voté le 29 mars dernier un tarif unique et forfaitaire de 200€ pour le ramassage des dépôts sauvages. Les personnes identifiées comme étant à l'origine de ces dépôts sur la voie publique se verront donc directement facturer ce coût d'enlèvement et de nettoyage.

De même, les poubelles privées n'ont plus lieu de rester à demeure sur la voie publique car elles ne sont plus ramassées. De plus, elles contribuent à recevoir toutes sortes de déchets qui auraient dû être portés en point d'apport volontaire (verre ou papier) ou en déchèterie (cartons bruns, bois, mobilier, encombrants, gravats et autres).

Vous arrivez sur la commune

Outre tous les changements (EDF, Téléphone,...) qui sont de votre ressort, un passage au service Accueil de la mairie vous fera connaître toutes les particularités de la commune. Pensez toutefois à

- > **vous inscrire sur les listes électorales** (facultatif mais conseillé)
- > **vous inscrire sur le registre du plan canicule** si vous êtes une personne âgée isolée ou fragile (facultatif mais conseillé)
- > **Autocollant de déchèterie**

A retirer en mairie sur présentation de votre justificatif de domicile.

Bienvenue !

Le forum des associations (9 sept. à 14h au gymnase) est l'occasion parfaite pour les nouveaux arrivants de rencontrer les élus et les services locaux. Inscrivez-vous à cet événement en appelant le 05 49 79 80 17 et récupérez votre livret d'accueil à la mairie.

Nous sommes là pour vous aider à vous intégrer dans notre commune. Contactez-nous si vous avez des questions ou des besoins spécifiques.

Dispositif Argent de poche

Pour la 2^e édition, dix jeunes âgés de 16 à 17 ans ont été accueillis par la commune pendant les vacances d'avril. Les services administratifs et techniques se sont mobilisés pour les encadrer. Vingt missions avaient été budgétisées et ont été pourvues. Les retours sont positifs : les jeunes étaient ravis, tout comme les agents qui les ont accompagnés. L'opération sera reconduite à l'automne.



Chorale à Travers Chants

Venez découvrir la chorale A Travers Chants de Celles-sur-Belle ! Dirigée avec passion par le chef de chœur expérimenté Jean-François Lucas depuis plus de 32 ans, cette chorale accueille chaleureusement hommes et femmes de tous âges. Si vous avez toujours rêvé de chanter dans une ambiance conviviale, c'est votre chance !

Pour rejoindre cette chorale dynamique, n'hésitez pas à contacter la présidente Jocelyne Raveneau. Elle se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous renseigner. Vous pouvez la joindre au 06 82 95 41 20 ou par e-mail à l'adresse choraleatraverschants79@yahoo.fr.

Les répétitions ont lieu chaque mercredi de 20h à 22h (hors période de vacances scolaires), offrant ainsi un rendez-vous régulier pour exprimer votre passion musicale. Le répertoire de la chorale se compose d'une vingtaine de chants contemporains harmonisés à 4 voix, offrant une diversité musicale stimulante.

En plus des deux concerts annuels, organisés au printemps et en automne, la chorale se produit régulièrement sur demande. Que ce soit pour des causes caritatives telles que le Téléthon, la Ligue contre le Cancer, Rétina, ou pour des foyers ruraux, des mairies, des associations ou des particuliers, la chorale apporte sa contribution musicale avec enthousiasme.



Alors, ne manquez pas cette occasion et venez faire un essai un mercredi soir ! Vous serez accueilli(e) avec joie et vous découvrirez le plaisir de chanter en harmonie au sein de cette merveilleuse chorale.

Bilan 2022

Fonctionnement 2022 :

- Extinction de l'éclairage public de mai à octobre.
- Illuminations de Noël en Led.
- Dispositif "Argent de Poche" pour les 16 à 18 ans.

PROJETS 2023 :

- Études énergétiques des bâtiments municipaux et du gymnase.
- Débat d'orientation budgétaire en mars.
- Vote des budgets en mars avec **maintien des taux des taxes votés en 2022.**

Travaux réalisés en 2022 :

- Améliorations des voiries, toitures et accessibilité des bâtiments municipaux.
- Aménagement de la Maison des associations de Verrines.
- Travaux d'éclairage public et enfouissement des réseaux.
- Isolation des combles des bâtiments municipaux.
- Aménagement de la médiathèque/ludothèque.
- Aménagement du pré de la Belle à Montigné.
- Améliorations des terrains de foot Verrines
- Mise en lumière en collaboration avec le Département et les PCC.

PROJETS 2023 :

- Travaux de voirie, éclairage public et enfouissement.
- Construction d'un terrain de foot synthétique à Celles.
- Diagnostic des travaux sur le patrimoine historique.
- Acquisition de terrains pour créer un accès à la zone économique nord.
- Aménagement de la salle du haut du complexe sportif.

Animation, Vie associative 2022 :

- Obtention du label "Ville Active et Sportive" avec 2 lauriers.
- Organisation de divers événements tels que la Fête de la musique, le feu d'artifice, la soirée des entreprises, etc.

PROJETS 2023 :

- Coupe Nationale de twirling.
- Maintien des subventions aux associations.
- Accueil des inter-ligues de handball et du Cap JO 2024.
- Festival international des jeunes et accueil des allemands d'Amstetten.
- Aménagement de la salle "du tissage" à Verrines pour les ateliers du foyer rural.
- Inauguration du stade de foot.

Espace vert, Environnement 2022 :

- Parc éolien de la Cerisaie en procédure de recours amiable.
- Initiatives telles que l'éco pâturage et l'inventaire faunistique et floristique.

PROJETS 2023 :

- Aménagement de plusieurs places dans la commune.
- Visite du jury "Ville et villages fleuris".

Culture 2022 :

- Ateliers et tournages de vidéos avec la population.
- Célébration des 150 ans des Usines de Melle et obtention du label "Petites Cités de Caractère".

PROJETS 2023 :

- Célébration du 10e anniversaire de Ville en Poésie.
- Étude de l'Abbaye confiée à ID 79.

Tourisme 2022 :

- Récompenses et validation d'un parcours vélo/voie douce entre les communes.

PROJETS 2023 :

- Inauguration de la "salle du trésor de l'Abbaye".
- Installation d'une moto en fer forgé réalisée par les Copains d'enclume.

Communication 2022 :

- Mise en place de totems interactifs et création du journal "Petit Echo".
- Utilisation de l'application "City All" et mise à jour des sites internet.
- Animation des pages Facebook et rédaction des "Echos de La Belle".
- 4 réunions citoyennes

PROJETS 2023 :

- Rédaction du livret d'accueil pour les nouveaux habitants.
- Publication régulière des "Echos de La Belle" et du "Petit Echo".
- Guide animations estivales

Sécurité routière 2022 :

- Radar pédagogique et signalétique des entreprises et commerçants.

PROJETS 2023 :

- Travaux de sécurité à La Mouline suspendus aux travaux du département
- Distribution de flyers d'information sur le stationnement.

Grands projets 2022 :

- Acquisition de locaux pour les ateliers municipaux et vente de certains biens immobiliers et matériels.
- Achat de terrains pour sécuriser l'entrée du cimetière St-Médard.

PROJETS 2023 :

- Vente des ateliers municipaux et étude pour de nouveaux ateliers, futur cimetière et revitalisation du bourg.

RH 2022 :

- Mise en place de règlements et accompagnement des agents.

PROJETS 2023 :

- Élaboration de documents, mise en place du télétravail, modification du régime indemnitaire.
- Recrutement d'agents permanents et 3 départs en retraite.

Centre communal d'action sociale (CCAS) 2022 :

- Restitution de l'analyse des besoins sociaux.
- Emplois civiques et distribution de cadeaux de Noël aux aînés.

PROJETS 2023 :

- Mise en œuvre des actions de l'analyse des besoins sociaux.
- Étude d'une résidence autonomie et augmentation du budget du CCAS.

CC Mellois en Poitou :

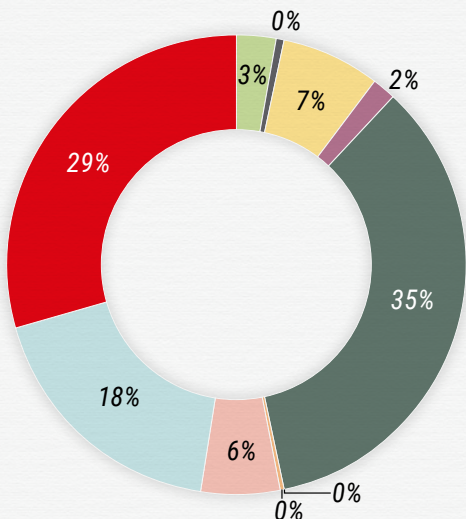
- Nouveau mode de collecte des ordures ménagères et travail sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

PROJETS 2023 :

- Élaboration d'un guide des bonnes pratiques du photovoltaïque.
- Poursuite du travail sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et inventaire des zones humides.

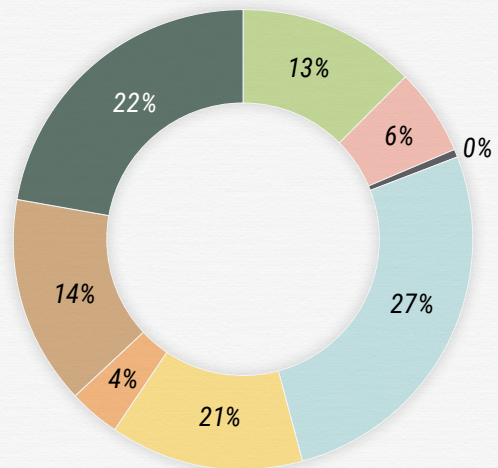
Budget prévisionnel communal exercice 2023

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 754 882,79 €



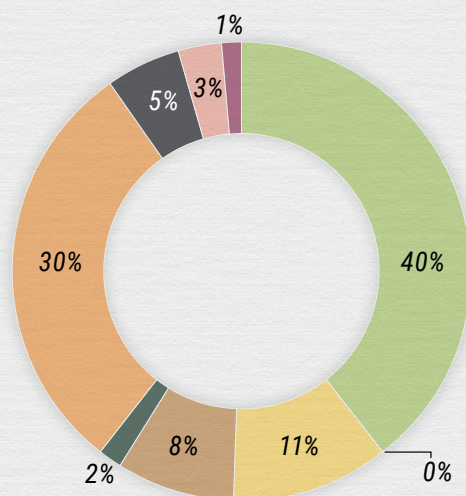
| | |
|---|---|
| Dépenses imprévues 109 990,33 € | Transferts entre sections 4 924 € |
| Opérations patrimoniales 19 928 € | Dotations, fonds divers 450 € |
| Emprunts et dettes 263 400 € | Immobilis. incorporelles 208 142,17 € |
| Subventions équipt versées 61 376,53 € | Immobilis. corporelles 680 273,30 € |
| Immobilisations en cours 1 306 398,46 € | Terrain de foot synthétique 1 100 000 € |

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 3 754 882,79 €



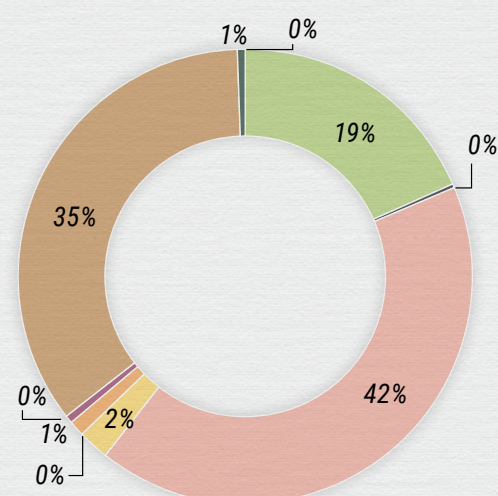
| | |
|---|---|
| Excédent antérieur reporté 472 623,45 € | Virement de la section fonct. 517 004,3 € |
| Produit des cessions 230 000 € | Transferts entre sections 138 245 € |
| Opérations patrimoniales 19 928 € | Dotations, fonds divers 546 996,70 € |
| Subventions d'investiss 998 981,29 € | Emprunts et dettes 831 104 € |

DÉPENSES FONCTIONNEMENT : 4 636 481,06 €



| | |
|--|-------------------------------------|
| Charges à caractère général 1 829 555 € | Charges de personnel 1 375 000 € |
| Atténuation de produits 1 500 € | Dépenses imprévues 246 909 € |
| Viremt à la section invest. 517 004,35 € | Transferts entre sections 138 245 € |
| Autres charges de gestion 384 456 € | Charges financières 63 811,71 € |
| Charges exceptionnelles 80 000 € | |

RECETTES FONCTIONNEMENT : 4 636 481,06 €



| | |
|---|------------------------------------|
| Excédent antérieur reporté 861 046,06 € | Atténuation de charges 50 000 € |
| Transferts entre sections 4 924 € | Produits des services 34 900 € |
| Impôts et taxes 1 945 179 € | Dotations, subventions 1 614 071 € |
| Autres produits de gestion 101 000 € | Produits exceptionnels 24 000 € |
| Reprise sur amortissements 1 361 € | |

Compte rendu des Soirées Citoyennes 2022

Le cycle des rencontres de quartiers s'est déroulé en fin d'année 2022. Quatre réunions à la rencontre des habitants, ont eu lieu à St Médard, Montigné, Verrines et Celles-sur-Belle, elles ont permis à chacun d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes concernant leur quartier. Retour sur les différents sujets évoqués :

LA VITESSE, LE STATIONNEMENT ET LES PISTES CYCLABLES :

Les participants nous ont souligné la vitesse excessive des usagers de la route.

En particulier à Montigné, La Mouline et aux abords des écoles.

Il est proposé d'installer le radar pédagogique aux passages les plus dangereux. Il est également possible d'installer des feux tricolores avec détecteur de vitesse, enfin si la vitesse est toujours excessive, la gendarmerie sera alertée pour faire des contrôles. Pour la traversée de La Mouline, un rapprochement avec le département est nécessaire avant d'envisager des travaux.

Concernant la bande cyclable de la Route de Niort, la signalétique est peu visible et les voitures stationnent régulièrement sur le trottoir, empêchant le passage des vélos, mais aussi des piétons. Une information sous forme de flyer a été apposée sur le pare-brise dans un premier temps.

Pour la bande cyclable V93, sur le ruban vert, après le broyage des branches, la végétation est laissée sur le sol, provoquant des crevaisons pour les vélos. Cette voie est entretenue par les services de la communauté de communes, nous leur communiquerons les remarques.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

On nous signale que l'éclairage public devant l'école de Montigné ne fonctionne plus. Il sera vérifié.

Suite à la flambée des prix de l'électricité, la commune a mis en place un nouveau calendrier d'éclairage public en l'arrêtant entre le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre dans toute la commune sauf dans le bourg de Celles, en raison des spectacles et de la présence du restaurant. Nous allons aussi réduire la durée de l'éclairage à l'automne en début et en fin de journée. Afin de réaliser des économies, sans trop impacter le service rendu, les lanternes seront équipées en LED dans les secteurs qui ne sont pas encore modernisés. Nous contrôlons régulièrement les consommations des salles de la commune et chercherons les points d'économie possible.

COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS :

Les aménagements autour des points de collecte des ordures ménagères sont

à l'étude, les demandes particulières sont vérifiées au coup par coup.

A Bel Air, les riverains souhaitent que les bacs soient positionnés dans le lotissement. Au Luc, les bacs sont très vite pleins et débordent.

A Bonneuil, il faudrait augmenter le nombre de bacs à proximité de la Grange à Lulu.

Dans le centre-ville de Celles, les emplacements devraient être signalés.

Rue des Mésanges, il faut slalomer entre les containers et les voitures.

Demande de bacs supplémentaires à proximité de la salle des Jardins et d'une poubelle spécifique avec un couvercle "déchets verts" dans le cimetière de Celles.

Une question est posée sur la périodicité des lavages des bacs.

La communauté de communes ayant la gestion de la collecte et du traitement des ordures et des points d'apport volontaire, ces remarques seront transmises au responsable de la mise en place sur le secteur de Celles qui ne manquera pas de nous apporter des réponses.

MONTIGNÉ :

En 2021 une demande a été formulée pour installer un city stade à Montigné, aujourd'hui rien n'est fait. En effet le projet est toujours en cours de réflexion, le lieu le plus judicieux est peut-être Verrines. Une proposition est de mettre des buts sur le terrain de tennis pour que les enfants aient un lieu pour jouer au ballon.

Le comité des fêtes de Montigné est réactivé et pourra servir d'appui pour les animations de la commune.

Les personnes présentes s'inquiètent du dossier d'implantation des éoliennes « La Cerisaie » à Montigné, le jour de la réunion aucune réponse de la préfecture n'était connue, toutes les instances interrogées pour avis se sont prononcées contre la construction d'un nouveau parc : la communauté de communes, les communes concernées, le commissaire enquêteur.

VERRINES :

Questionnement sur les travaux de voirie rue des Chaumes :

Demande de réfection de l'abri bus de Bonneuil : il a été refait par le service technique de la Commune.

QUESTIONS DIVERSES :

Courrier de Mellois en Poitou au sujet des visites de contrôle de l'assainissement non collectif : la démarche est tout à fait légale. Le contrôle du bon fonctionnement est obligatoire et ne peut être fait que par le gestionnaire donc Mellois en Poitou. Il vous sera proposé un contrat de vidange sous forme d'abonnement sur plusieurs années, en fonction des performances des installations. Vous avez le choix de prendre un contrat de vidange chez le prestataire de votre choix.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE :

À plusieurs reprises en 2022, les gens du voyage se sont installés à Celles, soit devant le Crédit Agricole, soit dans le parc de La Boissière. Chaque fois, un élu référent les accueille accompagné d'un agent technique et la gendarmerie est prévenue.

Une visite quotidienne permet de cadrer et de faire respecter tant que faire se peut un séjour ne dépassant pas 8 jours. Les enfants sont accueillis dans nos écoles (ce qui est une obligation), leur présence ne perturbe pas les classes, ils sont heureux d'aller à l'école en général. Le nettoyage des lieux est effectué par les services de la mairie. Quand la communauté de communes aura réhabilité l'aire d'accueil des gens du voyage de Melle, nous pourrons les y orienter.

La compétence d'accueil des gens du voyage est portée par la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

DIALOGUER, C'EST TOUTE L'ANNÉE !

Il n'est pas nécessaire d'attendre les rencontres de quartier pour faire part aux référents de quartier ou à Madame la Maire des problèmes rencontrés sur la commune. Sylvie Brunet l'a rappelé à plusieurs reprises : "La porte de mon bureau est toujours ouverte, il suffit de prendre rendez-vous pour me faire part d'une difficulté ou d'une demande. Je m'efforcerais toujours de me rendre disponible pour être à l'écoute des Cellois".

Vous pouvez prendre rendez-vous

par courrier : 1 Avenue de Limoges, 79370 CELLES-SUR-BELLE

par courriel :

mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr

ou par téléphone au 05 49 79 80 17.

Consommations d' **électricité**

Présentation des chiffres de consommation 2022 par bâtiments et estimations 2023

| | 2022 (KWh) | 2022 (Euros) | 2023 (Euros) |
|------------------------------------|------------|------------------|------------------|
| Consommation électrique | 720 068 | 174 416 € | 249 684 € |
| Bâtiments | 257 062 | 72 157 € | 82 363 € |
| Complexe sportif - Terrain de foot | 174 941 | 38 998 € | 58 617 € |
| Salle des Fêtes, Abbaye et Dalban | 205 265 | 47 005 € | 68 784 € |
| Éclairage public | 82 800 | 16 256 € | 39 920 € |
| Consommation gaz | 328 592 | 24 667 € | 68 377 € |
| Consommation fioul | | 36 775 € | 40 000 € |
| Total | | 235 858 € | 358 061 € |

Voir pour diminuer les 58 comptages de l'éclairage public et revoir les abonnements pour du monophasé (et non triphasé)

Les leds permettent de 50 à 60% d'économie.

Pour l'électricité, la commune a droit au bouclier tarifaire.

Lors d'une réunion avec le CRER, il a été demandé une étude de faisabilité de changement du chauffage de la salle des aînés pour un système en énergie renouvelable ; cette étude portera également sur le chauffage de la nouvelle médiathèque qui pourrait y être rattaché dans quelques années.



COMMISSION VOIRIE

Les voiries 2023 ont été définies : rue Jean-Louis Girard/rue Eperviers, rue des Halles, place du Rochereau, impasse des Perdrix, La Ronze, la route de saumon dans Croué, le chemin du Four à Chaux.

2024 : La Ronze, route de la Vallée à Bonneuil

Route de Vitré : l'assainissement sera refait par la communauté de communes ; les travaux de voirie ne pourront donc pas intervenir avant 2027-2028.

MATÉRIEL

Proposition d'achat d'un camion 3,5 tonnes neuf.

TRAVAUX BÂTIMENTS 2023

Finition en cours de la salle du tissage à Verrines. Les anciens sanitaires publics à Verrines seront refaits pour le stockage des papiers de l'APE et dans l'autre partie mettre les poubelles. Il faut interroger l'architecte des bâtiments de France.

Complexe sportif : aménagement de la salle de l'étage : pièce pour salle médicale en rentrant environ 15 m², une grande salle et au fond salle de musculation ouverte à tous.

Anciens vestiaires de foot : peinture extérieure, remettre les portes.

Tribunes du stade à restaurer et démolir les deux petits bâtiments (local et ancienne buvette).

CITY STADE À VERRINES

Demande de devis auprès de trois fournisseurs.

Pas besoin de refaire les enrobés, sol synthétique Coût maximum 50 000 € sans les options (buts et poteaux pour filet tennis et volley).

Subvention possible dans le cadre des « 5 000 équipements sportifs » : 80% maximum. Voir avec l'agence nationale du sport pour monter le dossier.

Une zone humide "vitrine" pour Celles-sur-Belle

La commune de Celles-sur-Belle a conventionné avec Deux-Sèvres Nature Environnement, au regard de son expertise biologique reconnue, pour étudier la zone humide communale d'environ un hectare, située aux abords de l'abbaye le long de la Belle. L'objectif de cette étude est de caractériser l'intérêt biologique des lieux, évaluer son état de conservation et proposer des adaptations éventuelles, des mesures de gestion appliquées par la commune, en lien avec un projet de valorisation du site. Des inventaires flore, habitats, insectes et amphibiens y ont ainsi été menés en 2022.



Loutre d'Europe

Grenouille agile



Criquets



l'Agrion de mercure



Cette parcelle située en bordure de la Belle et majoritairement composée de végétations caractéristiques des zones humides, dispose d'un gradient topographique permettant le développement de végétations variées, jusqu'à un boisement en pied de coteau à l'est de la parcelle. Ces inventaires mettent en évidence la haute valeur patrimoniale de cette zone naturelle.

Trois habitats patrimoniaux –une magnocariçaie, une mégaphorbiaie et des prairies de transition (prairies humides eutrophes en cours d'évolution vers une mégaphorbiaie)– occupent la majeure partie du site. Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été observée, ce qui est habituel sur ce type d'habitat.

En ce qui concerne la faune : 12 espèces patrimoniales, majoritairement inféodées aux milieux humides et/ou aquatiques, ont été constatées : 2 libellules dont l'Agrion de mercure, 2 criquets intéressants, 1 reptile (Couleuvre verte et jaune), 1 Poisson (Epinochette du Poitou), 1 Mammifère (Loutre d'Europe) et 5 Amphibiens dont la Grenouille agile. La majorité de ces espèces sont, malgré la petite taille de cette parcelle, des enjeux biologiques forts ont été mis en évidence. En effet, sur moins d'un hectare et dans un environnement relativement urbanisé, on rencontre une grande biodiversité, qu'elle soit banale ou patrimoniale. Cette richesse est due à la topographie du site, mais aussi à la valeur intrinsèque des habitats naturels humides présents et à leur gestion jusque-là réalisée par les services municipaux.

Des actions d'optimisation de la gestion et de restauration sont proposées pour maintenir et améliorer la biodiversité du site via :

- Une gestion adaptée des zones ouvertes herbacées.
- Un entretien d'une partie des rives de la Belle pour maintenir la population d'Agrion de mercure.
- La création de mares et la mise en place d'un havre de paix pour la Loutre.
- Ce site servira de point d'appui pour préserver la biodiversité tout au long de la Belle.

Ces propositions ont été validées par la Municipalité et seront mises en œuvre dans les prochains mois. A suivre avec l'inauguration du sentier pédagogique. Une réunion d'information sera organisée pour présenter le projet aux habitants.

Nicolas COTREL
Directeur

Deux-Sèvres Nature Environnement
48 rue Rouget de Lisle, 79000 Niort
Tel : 05 49 73 37 36 / 06 08 23 12 46
www.dsne.org
www.nature79.org
www.bocage-des-antonins.fr



Projet de rénovation du terrain de football

situé à la Boissière à Celles-sur-Belle

Le terrain de football situé à la Boissière à Celles-sur-Belle va subir une transformation majeure grâce au projet de rénovation approuvé par le conseil municipal. Ce projet ambitieux prévoit l'installation d'un gazon synthétique ainsi que la réfection complète de l'éclairage du terrain.

Le choix d'un gazon synthétique pour remplacer l'herbe naturelle est une décision écologique et responsable. En effet, cela permettra de réduire considérablement l'utilisation d'herbicide, insecticide, fongicide et d'engrais, tout en limitant la consommation d'eau nécessaire à l'entretien de la pelouse, plus de tonte et un stade digne du niveau de jeu des équipes de foot locales. De plus, le gazon synthétique est durable et résistant, ce qui permettra d'optimiser l'utilisation du terrain tout au long de l'année.

L'autre volet important de ce projet est la réfection de l'éclairage du terrain. En utilisant des technologies LED plus économes en énergie, il sera possible de réduire la consommation électrique tout en améliorant la qualité de l'éclairage. Cela permettra également de prolonger la durée de vie des équipements et de réduire les coûts d'entretien.

L'objectif de ce projet est de moderniser le terrain de football de la Boissière pour en faire un lieu de pratique sportive attractif et adapté aux besoins des joueurs et des spectateurs. Il est également important de souligner que ce projet s'inscrit dans une démarche écoresponsable, en réduisant l'impact environnemental de l'utilisation du terrain.

Le conseil municipal a approuvé ce projet et les aides financières sollicitées lors des délibérations. Nous sommes convaincus que les bénéfices à long terme de ce projet justifient l'investissement nécessaire. Nous espérons que ce projet inspirera d'autres initiatives écologiques et responsables dans notre ville et au-delà.

Cet équipement permettra aux 350 licenciés du club de foot, à tous les enfants du collège et des écoles de pouvoir évoluer dans de bonnes conditions toute l'année.

Comparatif Naturel / SYE

| TABLEAU COMPARATIF COUT HORAIRE D'UTILISATION GAZON NATUREL / GAZON SYE | | |
|---|-----------------|-------------------|
| | Gazon naturel | Gazon synthétique |
| Investissement Moyen TTC | 360 000,00 € | 900 000,00 € |
| Entretien annuel TTC | 25 000,00 € | 6 000,00 € |
| Charge annuelle (Inv./10 + ent. Annuel) | 61 000,00 € | 96 000,00 € |
| Nombre d'heures d'utilisation hebdomadaire | 12 | 55 |
| Nombre de semaines annuel | 42 | |
| Total Heures annuel | 504 | 2310 |
| Coût horaire (€/h) | 121,03 € | 41,56 € |

Projet de rénovation du terrain de football situé à la Boissière à Celles-sur-Belle avec installation d'un gazon synthétique et réfection de l'éclairage, approuvé par le conseil municipal sous réserve du montant des aides financières sollicitées lors des délibérations.

Maitrise d'œuvre: Sport Initiatives

Marché en procédure adaptée lancé avec un retour des offres demandé le 10/02/2023

Pour le lot n° 1 « terrassement-VRD/Sol et équipements sportifs/Closures », 3 entreprises ont déposé une offre : Art Dan, Taccères, Sportingsols

Pour le lot n° 2 « éclairage », 5 entreprises ont déposé une offre : Delaire, Inéo, Aquitaine réseaux, Spie, DRTP.

Lot 1 retenu : Art Dan pour sa variante « gazon sur couche de souplesse préfabriquée, d'un montant de 794 500 € HT soit 953 400 € TTC.

Lot 2 « éclairage » retenu : Inéo pour un montant de 74 992,00 € HT soit 89 990,40 € TTC. Soit un montant total HT de 869 492 € HT ou 1 043 390,40 € TTC.

La commune perçoit une aide financière

- De la Ligue de Football de 50 000 €,
- De l'Etat - DETR de 300 000 €.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Mme le maire à signer les marchés avec Art Dan et Inéo comme indiqué ci-dessus et de prévoir le financement sur le budget 2023 de la commune.

Conseil municipal - 29 mars 2023

Terrain de football synthétique attribution des marchés

Accès utilisateurs au gymnase par le boulodrome

Accès utilisateurs au terrain annexé par l'aire de camping

Accès principale Pt et Vl depuis la route de Chêch

Conseil municipal - 29 mars 2023

Interview

Lisette RAULT

SALSAMOUR - Sauce mexicaine



Description du logo : Le 1^{er} A est un chapeau mexicain et le 2^e A est la tour Eiffel pour signifier le mélange de la culture mexicaine et de la culture française. Le L est un piment.



Parlez-nous de votre parcours

Je suis née à Guadalajara, au Mexique, où j'ai étudié l'ingénierie industrielle. J'ai travaillé en tant qu'inspectrice qualité. J'ai rencontré mon mari, Manuel Rault (actuellement co-gérant des Jardins de la Belle au Luc de Verrines), en 2012 alors qu'il effectuait un échange universitaire au Mexique. Après de nombreux allers-retours entre la France et le Mexique de 2013 à 2017, j'ai décidé de quitter mon pays d'origine pour m'installer avec Manuel dans les Deux-Sèvres en 2017.

Le changement culturel a été très difficile, je ne parlais pas du tout français et j'ai dû, par exemple, repasser mon permis de conduire. De plus, mon pays me manquait énormément, en particulier la gastronomie mexicaine. En 2018, Manuel m'a proposé de cultiver en petite quantité quelques plantes originaires du Mexique, comme les piments et les tomatillos. J'ai alors donné l'excédent de cette production à un restaurant mexicain à Poitiers, qui était très intéressé par ces fruits frais introuvables ailleurs en France. De nombreux Mexicains expatriés en France ont également montré un vif intérêt. C'est ainsi que j'ai lancé l'entreprise "Tomatillos y chiles" en 2019. À partir de 2019-2020, j'ai commencé à cuisiner des sauces mexicaines avec les légumes produits par mon mari, afin de ne pas gaspiller le surplus. À cette époque, je ne vendais pas encore les sauces. En juin 2021, l'aventure SALSAMOUR a débuté avec la création de cette entreprise.

Travaillez-vous seule ?

Oui, pour le moment je suis seule dans l'entreprise SALSAMOUR.

Quels produits fabriquez-vous ?

Je fabrique huit sauces différentes réparties en deux gammes. Une gamme est dédiée à la cuisine :

- > Pâte de piment vert (Pasta de chile verde)
- > Pâte de piment rouge (Pasta de chile roja)
- > Pâte de piment habanero (Pasta de chile habanero)

Ces sauces sont des bases de cuisson, vous pouvez les assaisonner selon vos préférences. Elles sont idéales pour les amoureux de cuisine.

La deuxième gamme comprend des sauces déjà préparées et prêtes à l'emploi :

- > La ranchera
- > La mexicana
- > La ahogada
- > La verde picante
- > Salsa chile de árbol

Ces sauces peuvent être consommées directement ou accompagnent vos plats. Elles peuvent être combinées avec des protéines. Chaque année, l'une des huit recettes de sauce est modifiée pour promouvoir une région spécifique du Mexique.

Pouvez-vous nous expliquer le processus de fabrication des sauces ?

Les sauces sont toutes préparées selon des recettes mexicaines et sont produites et transformées en France. Tous les légumes utilisés sont frais et proviennent des Jardins de la Belle au Luc de Verrines. Ils sont ensuite transformés dans le laboratoire de Valérie Pineau situé à Verrines.

Où pouvons-nous acheter vos sauces ?

Vous pouvez retrouver mes sauces à Melle, notamment dans les magasins suivants :

Super U de Melle | L'épicerie fermière | Office de tourisme mellois

Elles sont également disponibles à Niort dans les endroits suivants : Plaisirs fermiers | L'épicerie du Marais Poitevin

Vous pouvez également les acheter en ligne sur les sites suivants :

boutique.mexicoteamo.fr

www.mexitianguis.com

mexitheque.com

Mes sauces sont également exportées en Suisse, en Allemagne, en Espagne et en Belgique.

Proposez-vous des ateliers pour apprendre à utiliser vos sauces en cuisine ?

Je publie régulièrement des informations sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook : <https://www.facebook.com/Salsamourmx> et Instagram : @Salsas_mexicanas_en_fracia.

Avez-vous des labels ou certifications ?

Toute ma production provenant des Jardins de la Belle à Verrines - sous-Celles (piments et tomates) est certifiée BIO et HVE (Haute Valeur Environnementale).



Contact : Lisette RAULT

07 68 29 63 61 | @ : tomatillosychiles@gmail.com

Facebook : Salsamourmx

L'AVENTURE SALSA A DÉBUTÉ EN JUIN 2021, LORSQUE LISSETTE RAULT GARCIA A LANCÉ SON ENTREPRISE DE FABRICATION DE SAUCES MEXICAINES. SON OBJECTIF EST DE FAIRE DÉCOUVRIR LES VÉRITABLES SAVEURS DU MEXIQUE, AVEC DES SAUCES RELEVÉES, SANS CONSERVATEURS NI COLORANTS, FABRIQUÉES LOCALEMENT, DE MANIÈRE DURABLE ET DE QUALITÉ.

Sur chaque pot de sauce, vous pouvez retrouver le "niveau de piquant" :
 Pas de piment : pas piquant (par exemple la salsa verde douce) • 1 piment : à peine piquant • 2 piments : un peu piquant
 3 piments : piquant • 4 piments : très piquant (exemple la salsa verde) • 5 piments : extra piquant



Production : 35 rue Jean-Louis Girard – 79370 VERRINES-SOUS-CELLES
 Bureau/Stège social : la Rousselière 79500 ST-LEGER-DE-LA-MARTINIÈRE

Pouvez-vous partager une recette avec nous ?

La cuisine mexicaine est riche et diversifiée, avec de nombreuses surprises. Sa capitale, Mexico, est un monde à part. Entre ses plages paradisiaques, ses forêts tropicales et ses sites sacrés mayas et aztèques, le Mexique ne cesse d'émerveiller. Et sa cuisine est un véritable délice pour les papilles ! Bien sûr, la Margarita, un cocktail mexicain bien connu, peut vous plonger dans cette ambiance. Cependant, la cuisine mexicaine ne se limite pas à la Margarita. Elle est colorée, relevée et utilise souvent le piment rouge ou vert comme ingrédient de base. L'une des spécialités les plus populaires est la tortilla mexicaine, une crêpe à base de farine de maïs qui diffère de la tortilla espagnole à base de pommes de terre. Les mélanges de viandes et de légumes cuisinés sont également très appréciés, comme les enchiladas, le chili con carne, les tacos, les fajitas, les burritos, les empanadas, les quesadillas et les frijoles, souvent accompagnés de haricots, de riz et de guacamole. Le tout est généralement recouvert d'une sauce piquante, comme la sauce salsa.

Et si vous souhaitez essayer quelque chose d'original, pourquoi ne pas goûter au poulet au chocolat ? La cuisine mexicaine regorge de surprises et peut satisfaire tous les goûts, qu'ils soient épicés ou non. Alors, laissez-vous tenter par cette cuisine aux mille visages !



RAJAS POBLANOS À LA CRÈME ET FROMAGE

(pour 4 personnes)

Ingrédients

- 1 bocal de poblanos | 1 oignon, coupé en julienne.
- 1 tasse d'églotes (maïs) cuit. | ½ tasse de crème épaisse. (environ 150 grammes).
- 1 fromage emmental et mozzarella râpé (environ 100gr)
- 1 cuillère à soupe d'huile ou de beurre | Sel et poivre au goût.
- Tortillas de maïs pour servir ou lasagne ou sur des patates

Préparation

1. Dans une poêle à feu moyen, ajouter l'huile ou le beurre avec l'oignon jusqu'à ce qu'il soit complètement transparent,
2. Ajoutez le piment poblano et maïs. Laissez 3 min en touillant ; feu moyen,
3. Quand la mélange est fait, mélangez la crème et après le fromage,
4. Mélanger dans la poêle avec les piments poblanos et laissez à feu doux environ 5 minutes en remuant constamment, toujours à feu doux.
5. Ajoutez le sel et le poivre que vous voulez avec le fromage râpé et retirez du feu lorsque vous avez fini de remuer.
6. Utilisez-le comme garniture pour les tortillas de maïs ou simplement comme plat d'accompagnement : en faisant une lasagne ou sur des pommes de terre !
7. Il existe d'autres façons de manger des rajas poblanos sans quitter la recette de base ; par exemple, il est très courant d'ajouter du poulet dans la préparation.

13 et 14 juillet

13 JUILLET 2023

Spectacle Pyrotechnique "L'homme à la moto"

*Le vendredi 13 juillet, à 23h00,
le feu d'artifice pyro-musical
aura lieu dans le Parc de l'Abbaye
(entrée par la Vallée de la Belle).*

*En première partie,
place des époux Laurant,
concert par
"LES TONTON FLINGUÉS"*

*À 23h30, un bal populaire aura lieu
dans le bourg de Celles-sur-Belle.*

*Nous espérons votre présence
et votre participation
à cet événement exceptionnel.*

Un spectacle de feu d'artifice personnalisé est en cours de préparation à Celles pour le 13 juillet 2023. L'objectif est de rendre hommage à Pierre Certain lors du Grand Feu d'artifice annuel de la ville, qui attire chaque année plusieurs milliers de spectateurs.

La Municipalité propose un spectacle unique qui mêlera musique, textes, projections vidéo et photos sur la façade de l'abbaye, ainsi que des tableaux mettant en scène des motos anciennes en mouvement. Le tout sera accompagné d'un grand feu d'artifice spécialement conçu pour cette occasion.

Le spectacle pyrotechnique "L'homme à la moto" se déroulera à l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle le 13 juillet 2023 à 22h45. Il s'agit d'un hommage à Pierre Certain, un collectionneur emblématique de motos qui a légué sa collection à la commune. Jean-Pierre Bodin, comédien et metteur en scène de la compagnie La Mouline, travaille actuellement sur l'écriture et la mise en scène du spectacle. Il a proposé à l'association Classic Moto Cellois de s'associer à ce projet en réalisant, entre autres, des démonstrations en moto devant le public pendant le feu d'artifice.

La création du projet est réalisée en collaboration avec Jacques Couturier Organisation. Philippe Terrasson sera responsable de la mise en lumière, Timon Bodin s'occupera de la régie et du montage vidéo, et Diazzo sera chargé de la technique de projection. Les artifices seront gérés par les employés municipaux et les bénévoles sous la direction d'Olivier Calmettes.

14 JUILLET 2023

Déjeuner du 14 Juillet

Chers habitants de Celles, Verrines, Montigné, St-Médard et amis, Nous sommes ravis de vous convier au déjeuner animé du 14 juillet 2023, organisé par le comité des fêtes de Verrines-Montigné en partenariat avec la Municipalité. Cette année, nous nous retrouverons tous à la salle des fêtes de VERRINES-SOUS-CELLES à partir de 12h30.

Le déjeuner sera composé de moules-frites et d'un délicieux dessert, pour un prix de 10€ par personne (5€ pour les moins de 12 ans). L'apéritif, le pain et le fromage seront offerts par la commune. Nous vous prions d'apporter vos propres couverts, assiettes, verres et nappes. Si vous préférez, vous pouvez également apporter votre propre pique-nique.

Une buvette sera mise en place par l'association, afin de vous proposer une variété de boissons. De plus, une structure gonflable sera installée pour le bonheur des enfants. N'oubliez pas d'apporter vos boules de pétanque, ainsi que vos jeux d'intérieur et d'extérieur, pour que petits et grands puissent profiter de cette journée festive.

Nous sommes impatients de vous revoir et de partager ce moment de convivialité avec vous. Réservez dès maintenant cette date dans votre agenda et venez nombreux !

À bientôt !

Afin de mieux organiser cet événement, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire rapidement aux heures des repas en contactant les numéros suivants :

*06 72 49 31 09 ou 06 06 48 10 43
ou par mail à l'adresse
cellescommunication@gmail.com*

Nous accueillerons toutes les bonnes volontés pour nous aider à préparer la salle et l'événement le jour-même.

Si vous souhaitez contribuer, veuillez vous faire connaître en contactant le 06 72 49 31 09.

SPORT

NOS CHAMPIONNES ET CHAMPIONS

ROLLER CLUBS CELLOIS

Compétition départementale
Celles-sur-Belle 8 Mai 2023.

21 patineuses du Roller Club Cellois étaient présentes pour la deuxième rencontre départementale de patinage artistique de la saison 2022-2023. Organisée conjointement par le comité départemental et le Roller Club Cellois, 121 patineurs et patineuses des clubs de Bressuire, Echiré, La Crèche, Melle, Celles-sur-Belle et même du club de Poitiers ont tenu à répondre présents pour cette deuxième compétition de la saison sportive.



Compétition du 8 mai 2023

La journée était divisée en trois parties, commençant par les plus jeunes dans les catégories Lacet de Bronze et Argent. Le Roller Club Cellois alignait 11 patineuses sur 50 dans ces premières catégories de la matinée.

Dans la catégorie 6-11 ans, Lacet de Bronze niveau 1, Maëlie Maréchaux a décroché la deuxième place parmi les 23 patineuses. Hélia Rengeard s'est classée cinquième, suivie de Lucile Bordas et Enola Gemot.

En Lacet de Bronze pour les plus de 12 ans, Céleste Meunier a obtenu la deuxième place sur le podium parmi trois concurrentes.

En Lacet d'Argent pour les moins de 12 ans, Enola Proust et Hortense Bouron ont terminé ex-aequo à la sixième place sur 14 patineuses.

En Lacet d'Argent pour les plus de 12 ans, Zoé Sabourin a décroché la première place et Emma Rault la deuxième. Toutes deux sont montées sur le podium, suivies de Luna Métivier et Margot Bordas.

Ainsi, cette matinée s'est conclue avec les podiums, où nos celloises ont remporté 4 coupes. Toutes sont reparties avec des médailles et des applaudissements.

Après un bref repas, la compétition a repris l'après-midi avec les niveaux Or et Diamant, où neuf celloises étaient inscrites parmi les 32 participantes.

En Lacet d'Or pour les 6-11 ans, parmi les quatre compétitrices, Clémence Sicard a remporté la première place, suivie de Fanny Marchet à la deuxième place.

En Lacet d'Or pour les plus de 12 ans, Even Pairault s'est hissée à la première place parmi les 15 candidates, suivie d'Elisa Masson à la deuxième place et de Lola Rousseau à la sixième place.

En Lacet de Diamant, parmi les 13 candidates, Iness Saint Martin a terminé quatrième, manquant de peu le podium, devant Leila Delahaye, Inès Renaud et Ambre Renaud.

La compétition s'est poursuivie avec les groupes : neuf groupes, soit 39 patineurs au total.

Parmi les quatre groupes en Duo, les celloises nous ont offert un spectacle. Notre entraîneur Coralie Guille et Even Pairault, patineuse, ont présenté un programme sur une musique des années 60, nous invitant à danser et à applaudir. Malheureusement, elles ont échappé de justesse à la première place, avec 49 points contre 50 points pour le premier groupe, qui patinaient sur la musique d'"Avatar" du club de Melle. Ce groupe, composé d'Anastasia et Pierre, a captivé l'attention, car Pierre était le seul garçon dans la compétition.

Dans la catégorie Quartet Show, parmi les trois groupes, les celloises ont remporté la première place avec leur programme "Hissons nos couleurs" sur le thème des pirates, avec la participation d'Ambre et Ines Renaud, Leila Delahaye et Iness Saint Martin. Deux remplaçantes ont également été ravies de partager ce succès avec leurs coéquipières, Even Pairault et Elisa Masson.

Enfin, pour clôturer la journée, une compétition de groupes a eu lieu. Nos "Pom Pom Girls" Celloises se sont battues et ont remporté la deuxième place, juste derrière les patineuses de Melle avec leur groupe "Orchestral" d'une grande précision. Nous remercions nos filles emmenées par Fany Marchet, suivies d'Elisa Masson, Even Pairault, Luna Métivier, Zoé Sabourin, Emma Rault, Clémence Sicard et Lola Rousseau.

La remise des coupes et des médailles à tous les participants a réconforté les moins chanceux. Nous remercions également les juges de la journée : Sandrine de La Boussinière de Soyaux, Clémence Mainard de Thouars et Ophélie Meunan du club USPR de Saintes, ainsi que nos calculatrices Karine et Sonia du club d'Echiré. Un grand merci à Coralie Guille pour l'organisation de la journée.

Nous exprimons notre gratitude à la mairie pour son soutien continu à notre club, à l'investissement humain du club, du bureau et des parents des patineurs. La Mairie de Celles-sur-Belle nous offre des créneaux dans le gymnase pour les entraînements, les rencontres et les compétitions.

Nous vous avons donné rendez-vous le 10 juin à Celles-sur-Belle pour un gala et une fête du club.

Evelyne Chastanet et Pierre Bouneau, entraîneurs et responsables du Roller Club Cellois, remercient les parents pour leur présence et leurs encouragements.



HANDBALL : Un parcours d'exception

LA MONTÉE POUR LA N2 DU HBCC-MEP

La Nationale 2 féminine est l'équipe réserve du HBCC-MEP. Elle est composée de joueuses au parcours très différent (certaines filles sont au Centre de Formation du club, d'autres évoluent la semaine, au pôle d'accession d'Angoulême ou au pôle d'excellence de Talence, et de jeunes joueuses amateurs sont issues de la formation du club). Le coach, Jean Étienne Mattiuzzo, a su former une entité forte et performante avec toutes ces filles et présenter une belle équipe pendant tout le championnat.

Après une saison pleinement réussie (22 matchs : 21 victoires et 1 défaite, d'un but seulement), cette équipe réserve, très jeune, qui avait raté la montée l'année dernière, terminant 2ème, valide, cette année, son objectif : la montée en N1F. Elle évoluera donc au plus haut niveau français amateur la saison prochaine et au troisième niveau national.

L'équipe termine meilleure première du championnat N2F de métropole (8 poules et 95 équipes) et est ainsi championne métropolitaine. Elle a joué les finalités à Créteil le 3 juin dernier (pour décrocher le titre de championne de France N2F) contre Arsenal du Robert, équipe de Martinique, vainqueur du championnat N2F ultra-marin, et a été battue sur le score de 26 à 25. Ce titre manquera encore au HBCC-MEP et la déception était grande à la fin du match. Elles sont donc vice-championnes de N2F.

Félicitations cependant et merci à toutes les joueuses, au staff médical et sportif, à tous les parents et les accompagnateurs et aussi aux bénévoles qui ont participé toute la saison 2022-2023 pour gagner ce titre et cette montée.



MÉDAILLE D'OR pour le DOJO SUD 79

Les Deux-Sévriens ont remporté deux médailles au cours de la première journée des championnats de France cadets, Tiago Talon de Celles-sur-Belle l'or et Alice Lopez le bronze.

Le club cellois Dojo Sud 79 a connu une grande réussite lors des championnats de France 1D Cadet(e)s qui se sont déroulés début avril à l'Institut National du Judo à Paris. Deux représentants du club, Mehdi et Tiago, y ont participé et ont fait preuve de performances remarquables.

Malheureusement, la journée a mal commencé pour Mehdi. Bien qu'il dominât son combat, il a été sanctionné par une disqualification (Hansokumake) en raison d'un geste jugé dangereux. Malgré ses efforts, il n'a pas eu l'opportunité d'être repêché.

En revanche, Tiago a réalisé un parcours parfait. Après avoir remporté son premier combat en 1/32 de finale, il a enchaîné les victoires avec des ippons contre tous ses adversaires. En demi-finale, il a affronté le numéro 1 français, et Tiago a pris sa revanche en remportant le combat grâce à un étranglement.

En finale, Tiago a été mené dès les premières secondes suite à un contre de son adversaire. Cependant, il n'a pas baissé les bras et a continué à attaquer. Il a réussi à accumuler des pénalités sur son adversaire pour non combativité, ce qui lui a permis de décrocher la médaille d'or, offrant ainsi la première médaille d'or de l'histoire du club.

SPC

N O S C H A M P I O N N E



Tiago Talon, entouré de ses entraîneurs, Mehdi Pautrot (à g.) et Thibaut Cellier.
©Sandrine photographie

Le Dojo Sud 79 a été créé en 2005 et propose des cours de Judo à partir de 6 ans, ainsi que des cours de Ju-Jitsu et de Taïso (renforcement cardio-musculaire, maîtrise des gestes, augmentation de la souplesse). Les cours ont lieu au Dojo de Celles-sur-Belle, à la Salle Omnisports, rue des Cèdres.

Que vous soyez débutant ou confirmé, pratiquant en loisir ou en compétition, quel que soit votre âge, vous serez accueilli dans l'un des cours du mardi au vendredi. Le club offre un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement dans les disciplines du judo, Ju-Jitsu et Taïso.

Contacts au 05 49 79 88 38 • mail : dojosud@gmail.com

TWIRLING CELLES-SUR-BELLE

Le week-end du 11 et 12 mars 2023, le club de Twirling cellois organisait la Coupe nationale individuelle FSCF au sein de son complexe sportif.

Environ 1.000 personnes sont venues assister à cet événement et encourager les 340 twirleurs en compétition.

Non seulement la coupe Nationale nous a permis de faire découvrir notre ville aux clubs de toutes la France mais en plus de ramener des médailles chez nous :

Juliette se classe 1^{ère} en benjamine promotion 1^{ère}/27

Lisa se classe 2^e en benjamine promotion 2^e/26

Louison se classe 3^e en poussine 3^e/23

Camille 4^e/27 en benjamine promotion

Lyne 5^e, Clémence 7^e et Ines 19^e /21 en minime promotion

Fanny 5^e/26 en cadette promotion

Faustine 8^e/ 23 en poussine

Cloé 18^e/22 en cadette honneur

SPORT
S ET CHAMPIONS

Retour sur le Championnat national individuel de Twirling 2023 !

Un grand merci au club de Stiren Languidic Twirling pour leur organisation au top !!!

Nous revenons avec deux beaux podiums !

Une première place sur 17 pour Tania en Cadette excellence

Une 3^e place sur 19 pour notre petite Clara en benjamine honneur

Nos 10 autres solistes n'ont pas démerité non plus :

Océane 13^e /24 en minime honneur

Leila 15^e/17 en minime excellence

Emma B 20^e /26 en cadette honneur

Emma LH 8^e /25 en junior honneur A

Elora 16^e/25 en junior honneur A

Melissa 7^e /24 en junior honneur B

Anouk 8^e/24 en junior honneur B

Romane 13^e/31 en junior 1 excellence

Pauline 16^e /26 en senior excellence sup A

Manon 13^e/ 27 en senior grand prix

Un grand merci à nos 3 juges Christine Pierre, Zoé Pierre et Coline Labarre qui nous ont permis de pouvoir concourir.

Ainsi qu'à tous nos coachs et nos bénévoles



Juliette Grousseau est médaillée d'or dans la catégorie benjamine



Tania, 1^{ère} place dans la catégorie cadette excellence et Clara, 3^e place dans la catégorie benjamine honneur.



Coline, Zoé et Christine.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un outil essentiel pour l'action sociale, permettant la mise en œuvre de la solidarité publique nationale et locale. En tant qu'établissement public communal, il est intégré à la mairie, tout en bénéficiant d'une gestion budgétaire indépendante. Le CCAS agit en tant que partenaire de proximité, intervenant localement dans les domaines de l'aide aux personnes et de l'animation sociale. **CONTACT : 05 49 79 80 17 / mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr**

Le CCAS fonctionne de manière autonome sur les plans administratif et financier. Il reçoit des subventions de la commune de Celles-sur-Belle et peut également bénéficier de dons. Son conseil d'administration, présidé de droit par Madame la Maire, est composé de huit élus locaux désignés par le conseil municipal et de huit personnes qualifiées dans le domaine de l'action sociale.

Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour mieux connaître ses habitants et définir de nouvelles orientations pour la politique d'Action Sociale portée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le CCAS de Celles-sur-Belle a mené une analyse des besoins sociaux (ABS) au cours des années 2021 et 2022. Lors d'une première phase un diagnostic des dynamiques sociales de la population a été réalisé. Il a permis de recueillir des données sur les thématiques de la démographie, la petite enfance, l'enfance-jeunesse, les seniors, l'emploi, l'habitat et le logement, l'action sociale et la précarité...

A la suite de ce diagnostic, trois thématiques sont apparues prioritaires et ont fait l'objet de questionnements autour de tables rondes réunissant élus, agents et partenaires de la ville et du CCAS, en octobre 2022 :

LES SENIORS | L'ACTION SOCIALE ET LA PRÉCARITÉ | L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Sur ces trois thématiques, quatre propositions d'orientations et d'actions ont été retenues :

- Organiser des actions intergénérationnelles jeunes et âgés
- Créer un conseil municipal des jeunes
- Repenser l'accompagnement des familles pour l'accès aux activités culturelles et sportives
- Développer de nouvelles solutions de mobilité solidaires

Ces actions feront l'objet d'une planification et d'une budgétisation dans le cadre du plan d'action CCAS 2023 - 2025.

Soutien aux familles de Celles-sur-Belle :

Accès facilité au sport et à la culture

La commune de Celles-sur-Belle déploie son plan d'action sociale en offrant un soutien financier aux familles pour favoriser l'accès aux activités sportives et culturelles.

Dès septembre 2023, les familles pourront obtenir un coupon sport-culture d'une valeur de 20,00 € par enfant et par an, pour les enfants âgés de 3 à 18 ans. Ce coupon sera utilisable auprès des associations locales.

Pour bénéficier de ce soutien, les familles sont invitées à se rendre au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la mairie de Celles-sur-Belle, où elles pourront obtenir le coupon nécessaire à l'inscription de leurs enfants dans un club sportif ou une association culturelle.

Cette mesure a pour objectif d'encourager la pratique sportive et l'accès à la culture pour tous les jeunes de la commune, en réduisant les coûts associés à ces activités.

Nous encourageons les familles intéressées à se renseigner auprès du CCAS de Celles-sur-Belle dès septembre afin de profiter de cette opportunité et offrir à leurs enfants de nouvelles perspectives dans le domaine du sport et de la culture.

Ensemble, créons un avenir riche en découvertes et en épanouissement pour nos jeunes citoyens !

"Juniors, Seniors, avançons"

Recherche de volontaires en service civique

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Celles-sur-Belle souhaite renouveler son partenariat avec l'association SC2S, la commune de Prailles-la-Couarde et le CIAS de Mellois en Poitou. Dans ce cadre, le CCAS envisage de recruter 4 jeunes volontaires en service civique sur le territoire cellois.

L'objectif de ce recrutement est de permettre à ces jeunes volontaires de s'engager auprès des résidents de l'Ehpad "Les Chanterelles", des bénéficiaires du Service à domicile du secteur cellois, ainsi que des habitants des communes de Celles-sur-Belle et de Prailles-la-Couarde. La mission principale des volontaires sera de rompre l'isolement des personnes âgées sur le territoire.

En s'engageant auprès des seniors de notre territoire, les volontaires auront l'opportunité de découvrir la richesse des relations avec les personnes âgées, tout en acquérant une expérience de travail en équipe. Ils auront la possibilité de développer des activités destinées à un public âgé, que ce soit à domicile (temps d'échanges, jeux, rencontres, créations, animations, etc.) ou en établissement. Ils seront intégrés dans des équipes motivées, dynamiques et à l'écoute.

La mission débutera le lundi 9 octobre et se terminera le 9 juin 2024.

Elle est accessible à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Les candidatures peuvent être adressées à :

Julie Herman, chargée de développement SC2S
jherrmann@sc-solidariteseniors.fr

Margaux Focheux, directrice de l'Ehpad de Celles-sur-Belle
direction@ehpadchanterelles.fr

N'hésitez pas à rejoindre cette initiative en vous engageant aux côtés des seniors de notre territoire. Votre participation permettra de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer des liens intergénérationnels enrichissants.

L'association Appui&Vous Sud Deux-Sèvres, de type Loi 1901 à but non lucratif, a pour mission de soutenir les professionnels et la population âgée de plus de 18 ans, ayant des difficultés de santé ou de perte d'autonomie physique et/ou psychique, pour permettre le maintien à domicile dans de bonnes conditions, aider à la mise en place des aides nécessaires tout en accompagnant dans un parcours global de prévention et de santé.

Pour ce faire, l'association déploie le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC-PTA) des Deux-Sèvres, en réponse à loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (loi du 24 juillet 2019), via une équipe pluridisciplinaire de 17 salariés, dont l'objectif est de faciliter le parcours de santé de la personne concernée tout en préservant son autonomie. Elle perçoit des financements publics de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle Aquitaine pour cette mission. Le service rendu est gratuit pour la population.

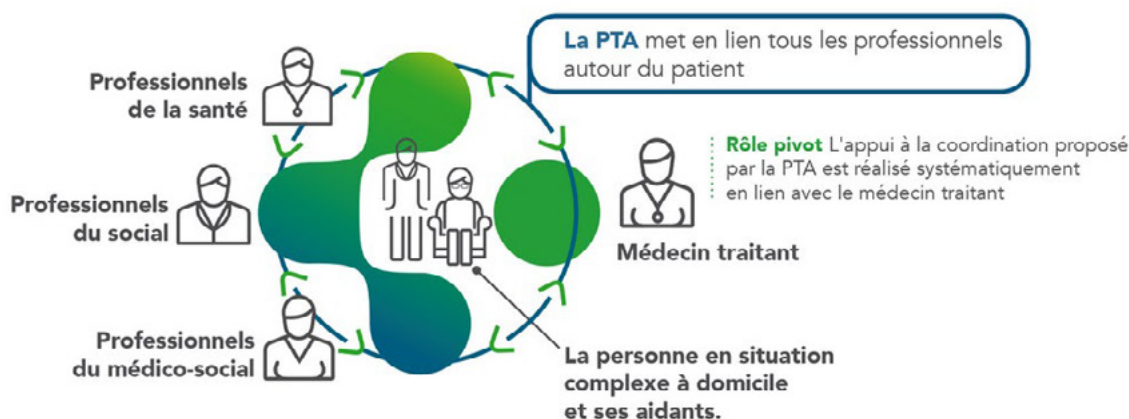
Information, conseil, orientation

- Recherche d'un intervenant ou d'une structure sanitaire, sociale ou médico-sociale (service d'aide à domicile, portage de repas, ergothérapeute, établissement d'hébergement, etc...).
- Orientation dans les démarches (aides sociales, services à domicile, aide aux aidants, etc...).



Soutien à l'organisation des parcours de santé complexes

- Évaluation sanitaire et sociale de la situation du patient via des visites à domicile.
- Coordination et suivi des interventions : appui à la concertation pluriprofessionnelle, planification et coordination des acteurs, mobilisation d'une expertise spécifique.
- Appui pour les admissions et les sorties d'hospitalisation.



Prévention santé

En partenariat avec les acteurs locaux, l'association vient également en appui au développement d'actions collectives d'information et de prévention santé sur tout le territoire du sud Deux-Sèvres. Tout au long de l'année, les salariés vont à la rencontre des publics vulnérables et personnes âgées via des conférences, forums et ateliers pratiques sur des thématiques comme la prévention santé, la sécurité, ou l'aide aux aidants. L'association perçoit des financements publics des communautés de communes de l'Agglomération Niortaise, du Haut Val de Sèvre et du Mellois en Poitou pour assurer cette mission de prévention.

L'association couvre l'ensemble des communes du sud Deux-Sèvres et dispose de 3 antennes de proximité sur Melle, Niort, et St-Maixent-l'École.

Les salariés de l'association répondent aux usagers et professionnels, par téléphone et courriel (contact-assosud79@appuietvous.org), du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Musée de l'Abbaye Royale

Le baiser de paix/Osculatoire



Le baiser de paix

DANS LE BULLETIN DE JANVIER 2023, VOUS AVEZ DÉCOUVERT L'ANTEPENDIUM. Cette fois-ci, nous allons vous en apprendre plus sur un autre objet présent au trésor de l'Abbaye Royale : l'Osculatoire aussi appelé Baiser de Paix.

C'est un objet de petite taille, une vingtaine de centimètres environ, très souvent fabriqué avec des matériaux nobles tels que l'ivoire, le métal ou encore le bois. Sa forme, variable d'un objet à l'autre, comporte généralement une base rectiligne qui permet de le faire tenir debout en l'appuyant sur une poignée, fixée au dos, destinée à en faciliter la prise en main.

Sur le devant de l'osculatoire, figure une représentation religieuse qui rappelle le sens du rite et l'origine de la paix qu'il transmet : le plus souvent, il s'agit du Christ en croix, de l'Agneau de Dieu, du Sacré-Cœur de Jésus ou encore d'une représentation de la Nativité. Son utilisation est devenue très rare lors des cérémonies.

Pendant la célébration de l'Eucharistie (sacrement chrétien), l'osculatoire est un objet qui était présenté aux fidèles pour procéder au "baiser de paix", geste qui intervient juste avant la communion sacramentelle dans la liturgie. Selon les pays et les coutumes, les fidèles sont invités à échanger, entre eux, la paix du Christ par une accolade, une poignée de main ou éventuellement un baiser sur un osculatoire.

Le prêtre l'embrasse, puis le diacre, enfin le sous-diacre qui va le présenter aux fidèles selon des modalités liturgiques qui varient en fonction des lieux, du type de célébration et des coutumes. Cet instrument, apparu au Moyen Âge, permet ainsi aux fidèles de transmettre le baiser de paix sans contact physique direct - parfois ambigu - et en rappelant le sens religieux du geste accompli.

L'osculatoire présenté à l'Abbaye Royale est un objet en bronze argenté datant de la fin du 18^e siècle. (Un poinçon de titre l'atteste).

Venez découvrir
le Baiser de paix
ainsi que le reste
du trésor de l'Abbaye
aux horaires d'ouverture
de l'Abbaye Royale :

Du lundi 24 Avril
au vendredi 16 Juin,
ouverture les mardis,
mercredis et vendredis
de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 17h30.

Du samedi 17 Juin
au vendredi 15 Septembre,
ouverture tous les jours
de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 18h30.

Du lundi 18 Septembre
au dimanche 15 Octobre,
ouverture les mardis,
mercredis et vendredis
de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 17h30.

Ouverture du lundi au vendredi
pendant les vacances scolaires

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur
le site de l'Abbaye Royale :
www.abbaye-royale-celles.com



Plaque signalétique MH

En France, un monument historique est un bien immobilier ou mobilier, tel qu'un bâtiment, un parc, un jardin, une grotte, un meuble ou un immeuble par destination, qui bénéficie d'un statut juridique spécial pour

le protéger en raison de son intérêt historique, artistique, architectural, technique ou scientifique. Ce statut de monument historique est une reconnaissance de l'importance patrimoniale d'un bien par la Nation.

Li engage la responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale en ce qui concerne sa conservation et sa transmission aux générations futures.

La politique du patrimoine en France a été initiée grâce à Prosper Mérimée, qui a été nommé Inspecteur général des Monuments historiques en 1834. Mérimée a parcouru tout le pays pour évaluer l'état des monuments. Les destructions et les pillages de châteaux et d'édifices religieux ont laissé de nombreux trésors architecturaux en ruines. Mérimée a défendu l'idée que les églises et les châteaux font partie de l'histoire de France, et il a contribué à sauver la Basilique de Saint-Denis, où reposent les Rois. En 1837, il crée la commission des monuments historiques, chargée de l'inventaire, du classement et de la répartition des fonds pour la sauvegarde des monuments jugés intéressants.

Grâce à l'héritage de Mérimée, le pouvoir politique a pris conscience de l'importance et de la valeur du patrimoine historique. Le classement officiel des monuments et les travaux de restauration ont contribué au développement du tourisme historique et archéologique, faisant de la France la première destination touristique du monde.

En France, il existe deux niveaux de protection pour les monuments

Salle du Trésor

de l'Abbaye Royale

Une nouvelle salle, nommée la Salle du Trésor, a récemment ouvert ses portes au public dans l'abbaye. Cette salle a été conçue pour abriter une collection d'objets précieux et historiques, rappelant l'époque médiévale de l'abbaye et de l'ordre religieux auquel elle appartient.

A l'instar des châteaux médiévaux, toutes les abbayes possédaient une salle du Trésor où étaient conservées les chartes, les documents relatifs aux droits et privilèges de l'abbaye, ainsi que les objets de grande valeur tels que les ornements et les pièces d'orfèvrerie. Les reliquaires, qui constituaient la richesse de l'abbaye, y étaient également entreposés. Cet espace pouvait être considéré comme le coffre-fort de l'abbaye, réservé à l'abbé lui-même.

La nouvelle Salle du Trésor réunit des objets religieux datant du XVIIe au XIXe siècle. Parmi ceux-ci se trouvent des ornements liturgiques, des reliquaires, des tableaux, une chapelle, un tabernacle, une bannière, ainsi que de nombreux actes de propriétés, des livres de fabriques paroissiales et d'autres objets de grande valeur. Certains de ces objets proviennent de la paroisse, tandis que d'autres ont été puisés dans les archives municipales ou paroissiales, retraçant ainsi l'histoire de ce lieu.

Les reliquaires occupent une place privilégiée parmi les trésors d'une abbaye. Leur vénération attire les fidèles et les pèlerins, qui contribuent par leurs dons à l'enrichissement de l'abbaye. Les reliquaires abritent des reliques de différentes natures, qu'il s'agisse de matières humaines, végétales ou d'objets, et constituent ainsi des supports matériels de la foi vénérés par les fidèles. Ils permettent de rendre présents dans le monde des vivants des personnages du passé, reconnus pour leur sainteté, donnant ainsi l'illusion d'une présence réelle.

La Salle du Trésor offre également l'opportunité d'exposer certains objets habituellement conservés dans une salle de conservation préventive au sein de l'abbaye, classés Monument Historique. Cette initiative permet aux visiteurs de découvrir ces trésors patrimoniaux dans un cadre spécialement aménagé, favorisant ainsi leur appréciation et leur valorisation.

La Salle du Trésor de l'abbaye est un lieu empreint d'histoire et de spiritualité, offrant aux visiteurs une plongée captivante dans le passé glorieux de cet établissement religieux. Les amateurs d'art, d'histoire et de patrimoine seront enchantés de découvrir cette collection unique d'objets d'une valeur inestimable, témoins d'une époque révolue.



Les couloirs du musée

historiques : le classement et l'inscription. Le classement concerne les monuments d'intérêt national, offrant ainsi le plus haut niveau de protection, tandis que l'inscription protège les monuments d'intérêt régional. Les décisions de protection précisent les parties de l'édifice qui sont protégées, qu'il s'agisse d'éléments intérieurs ou extérieurs, ainsi que les abords du monument.

En 2020, la base Mérimée recensait 45 684 monuments historiques immobiliers en France, tandis qu'environ 260 000 objets mobiliers étaient répertoriés comme monuments historiques en 2012. La notion de monument historique permet de reconnaître l'intérêt public des immeubles, des jardins, des parcs, des réserves archéologiques, etc., en lien avec l'art et l'histoire associés au monument, et constitue une servitude d'utilité publique.

Depuis 2009, les propriétaires de monuments historiques sont responsables des travaux entrepris sur leur bien. Ils doivent définir les programmes d'entretien, de restauration ou de modification, choisir les maîtres d'œuvre, les entreprises et les restaurateurs, assurer le financement et solliciter l'aide de l'État, des collectivités territoriales et d'autres partenaires tels que les mécènes et les fondations. Cependant, ces propriétaires sont soumis à des règles strictes pour obtenir l'autorisation

et réaliser les travaux, qui sont également contrôlés sur le plan scientifique et technique par les services chargés des monuments historiques du ministère de la Culture.

Le ministère de la Culture est chargé, par le biais de ses services déconcentrés et de ses établissements publics, de l'entretien et de la conservation des grands monuments historiques de l'État, tels que les cathédrales et les domaines nationaux qui lui sont confiés.

Parmi les 657 fondations reconnues d'utilité publique existantes jusqu'en août 2020, certaines apportent des aides directes pour la préservation du patrimoine protégé, notamment lors de campagnes de mécénat à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. D'autres fondations, comme la Fondation du patrimoine, participent à des actions de sauvegarde du patrimoine, qu'il soit protégé ou non en tant que monument historique, et soutiennent l'action de l'État et des collectivités locales dans ce domaine.

Interview

Les Jardins de la Belle

avec Manuel RAULT & Philippe MOREAU



Pouvez-vous vous présenter ?

Manuel RAULT : Je m'appelle Manuel RAULT, j'ai 33 ans. J'ai effectué ma formation de technicien en technologie végétale à Venours, puis j'ai suivi une formation d'ingénieur Agronome à PURPAN Toulouse avec des séjours au Mexique et au Canada. J'ai commencé par travailler dans les Landes, dans des serres de tomates. Ensuite, j'ai été conseiller technique à la coopérative de Loulay (17), avant de reprendre la ferme familiale EARL RAULT à St Léger de la Martinière. Par la suite en 2019, je me suis associé avec Philippe Moreau sur l'EARL Les Jardins de la Belle.

Philippe MOREAU : Je suis Philippe MOREAU, installé depuis 30 ans à Négressauve sur l'exploitation familiale. J'ai d'abord été éleveur de cochons et de poules, puis je me suis spécialisé dans l'élevage de poules pondeuses et la production de tabac. À la suite d'une mauvaise conjoncture, j'ai arrêté l'élevage et le tabac, et je suis devenu double actif en étant chauffeur routier et exploitant agricole (seulement des cultures céréalières). J'ai arrêté mon activité de chauffeur routier à la reprise des Jardins de la Belle.

Combien de personnes travaillent ici ?

Nous avons 5 personnes en CDI et 11 saisonniers, équivalent temps plein, ce qui représente 0 saisonnier en hiver et 35 saisonniers en été.

Que produisez-vous ?

Nous sommes spécialisés dans les cultures suivantes :

- > Poivrons (250 tonnes)
- > Aubergines (250 tonnes)
- > Concombres (60 tonnes)

Nous nous sommes diversifiés en produisant également des piments (variétés du Mexique), des patates douces, des tomates, des courgettes, des pastèques (première année en 2023) et des pommes de terre (également la première année en 2023).

Comment sont produits vos légumes ?

Toute l'année, nous proposons des produits que nous cultivons avec soin et dans le plus grand respect de l'environnement. Nous faisons une priorité la mise en œuvre de pratiques agricoles durables, écologiques et responsables. Cela passe notamment par la préservation de la fertilité des sols, la gestion raisonnée de la ressource en eau, une biodiversité importante ou la lutte biologique.



05 16 81 60 24 | @ : lesjardinsdelabelle@gmail.com
www.jardinsdelabelle.com

PASSION POUR L'AGRICULTURE ET QUALITÉ DES PRODUITS

Les Jardins de la Belle sont situés au Luc de Verrines-sous-Celles, au 35 rue Jean Louis Girard. À la tête de cette entreprise, Manuel et Philippe, deux paysans passionnés par l'agriculture et l'amour de la terre qui n'ont qu'une obsession : offrir le meilleur de la qualité aux consommateurs.

Les Jardins de la Belle en chiffres :

12 ha de maraîchage (4,5 ha sous abris et 7,5 ha en plein champ) | 250 ha de cultures céréalières
3 salariés permanents et jusqu'à 30 saisonniers lors de la récolte des légumes
350 tonnes/an d'aubergines | 300 tonnes/an de poivrons | 70 tonnes/an de concombres



Lieu-dit le Luc 35 Rue Jean Louis Girard 79370 CELLES-SUR-BELLE
Horaires de présence : 7h30-9h30 / 12h-14h / 17h30-19h30

Possédez-vous des labels ou certifications ?

En 2021 nous avons obtenu la certification Haute Valeur Environnementale 3 (HVE 3) qui concerne l'ensemble des produits issus de l'exploitation. Nous avons aussi obtenu la certification Agriculture Biologique pour les tomates, les courgettes, les poivrons longs dit « sweetpalermo » et tomates (ou Tomatillos) qui sont vendus uniquement en vente directe sur l'exploitation.

L'agriculture biologique se définit par une gestion rationnelle, globale et durable des agrosystèmes dans le respect des équilibres naturels et de la biodiversité en vue d'une production de qualité. Elle respecte l'environnement, la santé des hommes, des plantes, des animaux et leur bien-être.

Elle repose sur les principes suivants : le maintien et le développement de la fertilité naturelle des sols et de leur activité biologique, le non-recours à des produits issus de la chimie de synthèse, la diversité des assolements et l'allongement des rotations culturales, la non-utilisation d'OGM (Organismes Génétiquement Modifiés).

Où pouvons-nous acheter vos légumes ?

Nous vendons nos principales cultures chez des grossistes (comme Estrellas à Niort ou Rungis) et dans les grandes et moyennes surfaces (Leclerc, Système U, Grand Frais dans l'ouest de la France). Nous travaillons également en local pour nos cultures spécialisées avec Plaisir fermiers Niort, St Maixent et Poitiers, Super U Melle, chez les fermiers à Niort ou encore la Communauté de Communes de Melle. Une partie de notre production est transformée pour la fabrication des sauces SALSA et des produits mijotés de la belle.

De plus, du 1er juin au 15 octobre, nous vendons directement sur l'exploitation le mardi et le vendredi de 17h00 à 19h00. L'idée est de proposer les produits déclassés des circuits de grandes et moyennes distributions (déformés ou ne correspondant pas aux bons calibres) pour 1€/kg. La gamme de légumes proposés est complétée par notre diversification de légumes.

À partir de cette année à partir du 6 juin 2023, nous faisons un partenariat avec la ferme EARL LAROCHE de FEU (05 49 79 70 18) qui proposera ses fromages le mardi soir.

Nous sommes en train de créer une application mobile pour les Jardins de la Belle, qui permettra de proposer des commandes à retirer sur place, avec des créneaux d'ouverture plus étendus pour les personnes qui travaillent et n'ont pas le temps d'attendre, ou qui ne sont pas disponibles pendant nos créneaux d'ouverture.

Nous avons également pour projet de mettre en place un mini marché (after work) le mardi soir, en regroupant différents producteurs de la commune. Nous avons déjà les légumes et le fromage, il nous manque la viande et le pain pour compléter la gamme de produits essentiels. C'est un appel aux personnes intéressées.

Bienvenue au collège François Albert!

Le Collège François Albert, situé à Celles-sur-Belle, a récemment organisé une formation pour les élèves de 3^e qui souhaitent devenir Cadettes et Cadets de la Sécurité Civile. En cette journée des Droits des Femmes, la parité a été respectée parmi les élèves qui ont suivi la formation PSC1 (premiers secours) avec Mme Goron. Nous remercions également le Capitaine Giraudin pour son intervention très instructive.



Le mercredi 26 avril, les cadettes et cadets ont eu l'opportunité de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en se rendant à la caserne des sapeurs-pompiers de Celles-sur-Belle. Accueillis par le chef de centre, le lieutenant Etienne, ainsi que le sergent Mathieu, les élèves ont pu découvrir les locaux de la caserne, essayer les tenues d'incendie, visiter les véhicules et participer à des mises en situation dans une pièce enfumée. Ils ont également eu la chance de dérouler des tuyaux, d'essayer une lance d'incendie et de passer des tests physiques comme le Luc Léger, les pompes, le gainage, la chaise, les tractions et la corde. Cette immersion a permis aux élèves de comprendre une partie de la vie d'une caserne comme Celles-sur-Belle, qui compte une quarantaine de volontaires, dont un quart de femmes.

Nous tenons à remercier chaleureusement les sapeurs-pompiers de Celles-sur-Belle pour leur disponibilité et leur accueil très pédagogique et bienveillant ! Grâce à cette expérience, les élèves ont pu découvrir les enjeux de la sécurité civile et peut-être susciter des vocations.

Le Collège François Albert est engagé dans la promotion de la santé et de la citoyenneté auprès de ses élèves, et le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) est très actif. Les délégués-élèves sont également impliqués dans de nombreuses activités et contribuent activement à la vie du collège.

Nous sommes ravis d'accueillir les élèves dans un environnement éducatif stimulant et engagé. Bienvenue au Collège François Albert !

**Collège François Albert - 10 rue Daniel Archaimbault
BP 12 79370 Celles-sur-Belle
ce.0790011h@ac-poitiers.fr**



Active depuis plus de 30 ans, l'Association Intermédiaire du Pays Mellois fait le lien entre des chercheurs d'emplois, intégrés dans des parcours pour un retour vers un emploi durable, et les besoins du territoire.

Administrée par des représentants des communes et des bénévoles engagés, l'AIPM c'est une équipe spécialisée dans l'accompagnement socio-professionnel. Elle identifie des besoins en personnel ou en prestations pour les particuliers, entreprises, associations ou collectivités et propose des missions aux salariés en contrat d'insertion. Au quotidien, elle les accompagne et les forme tout au long de leur parcours.

Avec ses valeurs humaines et sa mission sociale, l'association est agréée par l'Etat et conventionnée par le département et la communauté de communes qui participent en partie à son financement.

Que vous soyez particuliers, chef d'entreprises, associations ou collectivités, l'AIPM répond à vos besoins quelles qu'en soient la durée et la fréquence. Pour l'entretien de la maison, de locaux, des espaces verts, pour du bricolage, de la manutention, de la maçonnerie...les services proposés par l'AIPM sont très variés.

Être client de l'AIPM, c'est aussi devenir acteur de l'emploi sur notre territoire en faisant le choix de l'économie sociale et solidaire. Vous contribuez ainsi au développement économique local tout en participant aux projets de femmes et d'hommes vers un emploi durable.

Leurs maîtres-mots : simplicité, souplesse, proximité, engagement et qualité de service.

**Pour toutes demandes, vous pouvez les contacter par téléphone : 05 49 29 03 70
mail : contact@aipm.fr
ou sur leur site internet : www.aipm.fr
AIPM - 48 bis, Rue du Tapis Vert,
79500 Melle**

Allégez votre quotidien ! L'AIPM, la réponse à vos besoins. Faites appel à L.A.I.P.M

La Mission Locale aux côtés des jeunes

La Mission Locale Sud Deux-Sèvres est un service gratuit qui aide les jeunes entre 16 et 25 ans, avec ou sans diplôme, à s'insérer dans la vie active.



L'accompagnement est personnalisé en fonction des besoins de chacun. Les conseillers informent les jeunes, les orientent et les suivent dans leurs démarches concernant leur mobilité, leur logement, leur formation, leur emploi, leur situation sociale et même leur santé. Le suivi se fait en rendez-vous individuel avec bienveillance et sans jugement. La Mission Locale propose également de participer à des ateliers collectifs : rencontre avec des employeurs et des organismes de formation, job dating, sensibilisation à l'envie d'entreprendre, etc.

Pour un accompagnement intensif, le conseiller Mission Locale peut proposer un Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) qui a pour objectif de trouver un emploi durable. Le jeune bénéficie alors d'un accompagnement sur mesure et intensif par son conseiller, pendant 6 à 18 mois. Il s'engage à être actif pour son projet, au moins 15h par semaine : ateliers à la Mission Locale, stages, service civique, emploi, formation, permis de conduire... En contrepartie et pour soutenir leurs démarches, les jeunes peuvent percevoir jusqu'à 520€ par mois d'allocation.

Envie de rencontrer un conseiller et d'avancer dans vos projets ? C'est sans RDV à Niort tous les après-midis, ou sur RDV les jeudis à la mairie de Celles-sur-Belle.

Plus de renseignements :
Par téléphone au 05 49 17 50 57
Sur notre site internet :
www.mission-locale-sud79.fr
Convention avec Mellois en Poitou

ATELIERS • Photo : Anouk Dersury



Médiathèque



Delphine Laville Monnier

En attendant le déménagement, la médiathèque se prépare, et en particulier les collections qui vont être en partie renouvelées et enrichies en vue de l'ouverture.

C'est un travail important de sélection, de saisie dans le catalogue et d'équipement (préparation des livres et des documents). Afin de continuer à faire vivre la médiathèque actuelle en parallèle de ce travail, Delphine Laville Monnier a été recrutée pour un an pour venir en renfort de Cécile Charpentier la bibliothécaire en poste. Elle nous vient de la médiathèque de Montreuil-Bellay dans le Maine et Loire.

Ainsi, les animations pour les classes et pour le grand public sont maintenues et vous avez pu profiter ce printemps de plusieurs temps forts avec les animations des Semaines Poétiques Celloises, la Semaine de la "bouquinade", le Prix des lecteurs et des lectures pour les bébés et les enfants.

Autre nouveauté concernant les services offerts : l'adhésion à la médiathèque permet maintenant d'accéder, en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres, à des ressources numériques : vidéos à la demande, livres numériques et applications ludo-éducatives. N'hésitez pas à venir nous voir et nous nous ferons un plaisir de vous expliquer comment accéder à cette offre.

Point lecture de Saint-Médard

LIRE UN BON LIVRE EST UN PLAISIR INDÉNIABLE. Mais ce plaisir est décuplé lorsque l'on peut en discuter avec quelqu'un qui l'a également lu ! C'est pourquoi, pour ceux qui parfois ressentent de la frustration en lisant seuls, l'idée de rejoindre d'autres lecteurs peut être tentante.

À St-Médard, il est possible d'emprunter des livres pour les petits et les grands, le vendredi après-midi, lorsque les joueurs de cartes se réunissent dans la salle de la bibliothèque à côté de la mairie. Tous les deux mois, les livres sont renouvelés grâce à un échange avec la médiathèque municipale à Celles. Alors, n'hésitez pas, habitants de St-Médard, petits ou grands, à venir pousser la porte.

Mairie de Saint-Médard
1 place du platane, Sainte Rue, Saint-Médard 79370 Celles-sur-Belle
mairie-stmedard79@orange.fr

Vie de la commune

Signature d'une charte de jumelage entre Celles-sur-Belle et le 5^e bataillon de l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) de Saint-Maixent-L'École.

La Ville de Celles-sur-Belle vient de marquer un pas important dans sa relation avec les forces armées de notre pays en signant une charte de jumelage avec le 5^e bataillon de l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA). Cet événement marque une nouvelle étape dans la volonté de la commune de renforcer les liens entre les citoyens et les cadres de l'armée de Terre qui défendent notre nation. Cette charte de jumelage a été signée par la maire de la ville, Sylvie Brunet, et le lieutenant-colonel Rocher, commandant le 5^e bataillon de l'ENSOA. La cérémonie s'est tenue le lundi 8 mai en présence du sénateur Philippe Mouiller et des élus du conseil municipal.



Créée en 1963, l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) est la maison mère des sous-officiers de l'armée de Terre. Elle forme chaque année environ 5000 élèves et stagiaires et demeure une référence pour le corps des sous-officiers.

Le lieutenant-colonel Rocher, chargé de ce jumelage, s'est félicité de cette initiative. Pour lui, cette charte contribue « à créer un lien d'amitié privilégié entre cette magnifique commune chargée d'histoire et les cadres et les élèves du 5^e bataillon. Il est important que l'ENSOA échange et s'engage au-delà de Saint-Maixent afin d'entretenir un lien solide entre l'armée de Terre et les Celloises et les Cellois et notamment la jeune génération ».

Pour la maire de Celles-sur-Belle, Sylvie Brunet, la signature de cette charte de jumelage entre Celles-sur-Belle et le 5^e bataillon de l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) résulte de la volonté de créer un lien entre notre armée et la société civile et permettra aux soldats de rencontrer ceux qu'ils ont choisi de défendre, et pour les civils de mieux comprendre le monde militaire dans des actions patriotiques, sportives et culturelles.



City All

La Mairie de Celles-sur-Belle qui a lancé son application CityAll en octobre 2020, pour communiquer en direct avec les habitants, totalise aujourd'hui plus de 800 abonnés. Elle permet d'informer en temps réel les habitants sur leur smartphone ou leur tablette.

L'application permet aussi aux citoyens d'effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie, de consulter les commerces et les associations de la ville, d'accéder aux horaires d'ouverture...

Les citoyens peuvent s'abonner au compte de la mairie et rester informés de l'actualité de la commune. Ils reçoivent également des alertes et des notifications en temps réel sur leur smartphone :

- > Alertes travaux ;
- > Evènements culturels (animation médiathèque, festival à l'abbaye, etc.) ;
- > Informations municipales (conseils municipaux, éclairage public, emploi, etc.) ;

D'ici peu, les habitants seront informés des grands évènements de la commune, le feu d'artifice du 13 juillet, du programme complet et de la logistique (fermeture temporaire de rues).

Tribune de l'opposition

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Agenda 2023

Prix des Maisons Fleuries

Début juillet comme chaque année, le jury du Prix des Maisons Fleuries passe dans chaque village pour sélectionner les plus beaux jardins.

Règlement consultable en mairie.

RÈGLEMENT :

Article 6 – Dotation et remise des prix

Le conseil municipal affecte, chaque année, un budget au Prix des Maisons Fleuries.

La remise des récompenses aura lieu dans la première quinzaine de septembre.

Les bons d'achats remis aux lauréats seront utilisables chez les fleuristes de Celles, ainsi qu'après des commerçants participant à la Fleur de Celles, fin septembre. Les bons d'achats seront à utiliser avant le 31 octobre.

Catégories de classement :

- 1^{re} catégorie : massifs d'agencement floral vue d'ensemble
- 2^e catégorie : décors de jardinières et pots
- 3^e catégorie : fleurissement pieds de murs
- 4^e catégorie : fleurissement des commerces et services

Forum des associations

le samedi 9 septembre de 14h à 17h
parc de la Boissière
Et remise des récompenses sportives
de 17h30 à 19h30

FORUM DES ASSOCIATIONS À CELLES-SUR-BELLE, LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE ! Vous êtes une association à la recherche de visibilité et d'opportunités de rencontres ? Ne manquez pas le forum des associations qui se tiendra le samedi 9 septembre de 14h à 17h, au parc de la Boissière.

C'est l'événement idéal pour vous préparer à la rentrée associative et pour retrouver vos adhérents, bénévoles, cotisants et membres de l'année passée. Profitez de cette occasion pour présenter vos activités, vos valeurs, vos missions de bénévolat ainsi que les événements prévus tout au long de l'année au sein de votre structure.

En participant à ce forum, vous aurez également l'opportunité de démontrer que votre association joue un rôle important dans la création de liens sociaux et qu'elle est un acteur citoyen au cœur du tissu associatif local.

De plus, ne manquez pas la remise des récompenses sportives qui aura lieu de 17h30 à 19h30. C'est un moment privilégié pour mettre en avant les réussites et les talents sportifs de la commune.

N'oubliez pas de vous inscrire en mairie afin de participer à ce forum des associations.

Venez nombreux et faites découvrir le dynamisme de votre association !

Au cours du forum, vous pourrez retirer le PassCellois offert par le CCAS, coupon d'une valeur de 20 € qui permet une remise pour les jeunes, sur une cotisation à une association locale.

CELLES-SUR-BELLE Déjeuner du 14 juillet

LE COMITÉ DES FÊTES DE VERRINES-MONTIGNÉ EN PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ organise le déjeuner animé pour le 14 JUILLET 2023 à 12h30, pour tous les habitants de Celles, Verrines, Montigné, St-Médard et leurs amis, un seul lieu, la salle des fêtes de VERRINES-SOUS-CELLES, cette année !

**Merci de vous inscrire rapidement aux heures des repas
au 06 72 49 31 09 ou au 06 06 48 10 43
ou par mail à cellescommunication@gmail.com**

Toutes les bonnes volontés pour la mise en place, le jour, sont les bienvenues, merci de vous faire connaître aux numéros suivant : 06 72 49 31 09.

Plus de détails en page 16 de votre magazine.



Le guide
des animations
est à votre
disposition
à l'accueil de
l'Abbaye Royale.

Services

Service Technique Municipal

Chemin de la Vée 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 09 65 11 08 80
stcelles@orange.fr

Résidence "Les Chanterelles"

EHPAD de Celles-sur-Belle
7 Rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 39
accueil@ehpadchanterelles.fr

Médiathèque

7 rue de l'Ancienne Mairie 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 88 33
bibliotheque.cellessurbelle@orange.fr
Ouverture au public
Mardi : de 15h à 18h30
Mercredi : de 10h à 13h et de 14h à 18h
Vendredi : de 15h à 18h30
Samedi : de 10h à 12h30

Abbaye Royale Celles-sur-Belle

12 rue des Halles 79370 Celles-sur-Belle
Tel. Accueil : 05 49 32 92 28
Tel. Conservation du patrimoine :
05 49 33 43 85
infotourismecellessurbelle@orange.fr
www.abbaye-royale-celles.com
www.musee-motos-cellessurbelle.fr



abbayeroyalecellessurbelle

Ouverture au public
Du lundi 19 juin au dimanche 17 septembre :
tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Pendant les vacances scolaires (avril et octobre) :
ouverture du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 17h30

Communauté de communes Mellois en Poitou

Siège administratif : Les Arcades
2, place de Strasbourg 79500 Melle
Tel. : 05 49 29 02 90
accueil@melloisenpoitou.fr
Ouverture au public
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Office de Tourisme du Pays Mellois

2 place Bujault 79500 Melle
Tél. : 05.49.29.15.10
officedetourisme@paysmellois.org
decouvertes.paysmellois.org
Ouverture au public
Lundi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mardi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Samedi : 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Dimanche : Fermé
Jours fériés : de 14h à 18h (d'avril à septembre)

France Services

accueil uniquement sur rendez-vous
au 05 49 08 18 87
franceservices.cellessurbelle@melloisenpoitou.fr

Horaires

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 9h - 17h30
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 9h - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h
horaire adapté si besoin

Nos mairies

Mairie principale de Celles-sur-Belle

1 avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 17
mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr
www.ville-celles-sur-belle.com



Commairie

Ouverture au public
Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Mardi : de 13h30 à 17h
Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



Tenez-vous informé en "temps réel"
avec notre application CityAll

Mairie de Montigné

Rue de l'église Saint-Martin - 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 82 29
mairie-montigne@orange.fr
Ouverture au public
Sur rendez-vous

Mairie de Verrines-sous-Celles

2 rue de la Cure - 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 70 69
mairie.verrinessouscelles@orange.fr
Ouverture au public
Sur rendez-vous

Mairie de Saint-Médard

1 place du Platane - 79370 Celles-sur-Belle
mairie-stmedard79@orange.fr
Tel. : 05 49 07 10 55
Ouverture au public
Sur rendez-vous

